

Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

LA FAMILLE CHEMINOTE ENCORE EN DEUIL

C O N T A C T :
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
01 49 88 61 14
com@cheminotcgt.fr

Dans la nuit du 8 au 9 mars 2012, un cheminot de 22 ans, après avoir été happé par un train, a trouvé la mort sur un chantier de travaux SNCF situé sur la commune de Toury dans l'Eure et Loir.

La CGT s'associe à la douleur des cheminots et adresse ses sincères condoléances à toute la famille et aux proches de notre collègue.

Sans instrumentaliser et sans chercher à tirer des conclusions hâtives car, seule l'enquête menée par les représentants du CHSCT pourra déterminer les raisons de ce drame, la CGT, compte tenu des premiers éléments fournis, peut d'ores et déjà penser que toutes les conditions n'étaient pas réunies pour que ce chantier puisse se dérouler en toute sécurité.

En l'occurrence et en la circonstance, plusieurs éléments factuels abondent en ce sens :

- ▶ Le cheminot décédé, dont l'expérience professionnelle est très récente (5 mois de présence dans l'entreprise), travaillait dans un environnement particulièrement bruyant et donc à hauts risques ;
- ▶ Ce chantier se déroulait en 6 nuits ce qui, par définition, constitue une situation préjudiciable en matière de rythme et de conditions de travail ;
- ▶ L'augmentation exponentielle de l'accidentologie sur la région de Tours.

Depuis plusieurs années, la CGT dénonce les choix politiques et stratégiques opérés par la direction SNCF qui ont des conséquences désastreuses sur le fonctionnement du service public au quotidien, l'organisation de la production, les conditions de travail et la sécurité des cheminots. Plusieurs accidents mortels récents en constituent la meilleure illustration.

Face à cette situation, la CGT exige le réexamen du budget 2012, qui prévoit la suppression de 1500 emplois dont 198 pour la maintenance et la modernisation du réseau, la limitation du travail de nuit et la mise en place des moyens matériels et techniques nécessaires.

Toutes les dispositions nécessaires doivent être prises pour créer les conditions de gestion des chantiers en toute sécurité tant pour les cheminots que pour les circulations.



FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS



2 6 3 R U E D E P A R I S
9 3 5 1 5 M O N T R E U I L C E D E X
T É L . 0 1 4 9 8 8 6 1 0 0
F A X 0 1 4 8 5 7 9 5 6 5

Montreuil, le 09 Mars 2012